

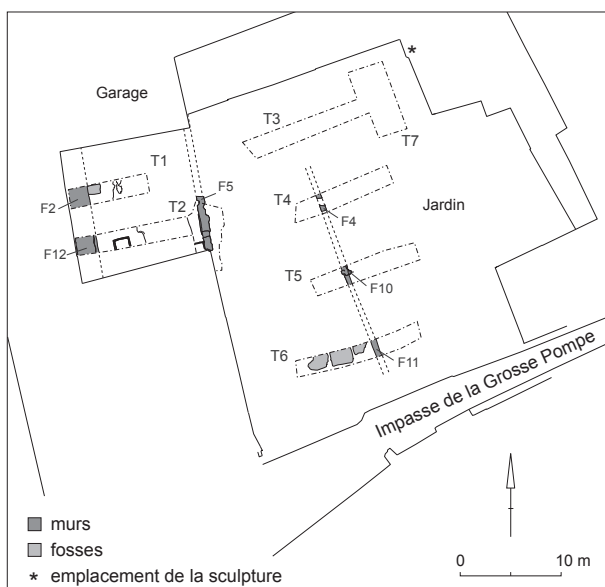
Nivelles/Nivelles : évaluation archéologique, impasse de la Grosse Pompe

Frédéric HELLER, Julie TIMMERMANS
et Didier WILLEMS

En janvier 2010, le service de l'Archéologie (direction extérieure du Brabant wallon) a mené une évaluation dans l'impasse de la Grosse Pompe à Nivelles (coord. Lambert : 146595 est/142812 nord), suite à une demande de permis d'urbanisme déposée par les Entreprises générales F. Léglise pour la construction de sept habitations.

Le site est localisé dans l'intra-muros de la cité acclote, au cœur d'un quartier formé par la rue Seutin au nord, la rue Marlet à l'est, la rue de Mons au sud ainsi que le boulevard de la Batterie à l'ouest. Les parcelles s'étendent sur une section orientale de l'enceinte urbaine et à l'arrière de celle-ci (parc. cad. : Nivelles, 2^e Div., Sect. D, n^{os} 324^H et 338^C). Les seules traces du rempart conservées en élévation dans ce secteur de la ville sont : un tronçon situé dans les jardins de propriétés sises au boulevard de la Dodaine, la tour Simone et une tour partiellement préservée sous le parking aménagé à proximité immédiate des terrains concernés par l'intervention. La porte de Mons s'élevait jadis au sud de l'impasse de la Grosse Pompe ; quant à la tour de la Batterie, elle se dressait entre celle-ci et les parcelles investiguées.

L'opération archéologique consista en l'ouverture de deux tranchées, espacées de 2,50 m, sous la dalle de



Nivelles, impasse de la Grosse Pompe. Implantation du site et des structures mises au jour. L'étoile indique le lieu de découverte de la tête sculptée (infographie F. Heller et A. Van Driessche, serv. Archéologie, dir. ext. Brabant wallon).

béton du garage démolé (T1-2) et quatre autres, distantes de 5,50 m, dans la zone de jardin (T3-6). Une septième excavation avait déjà été creusée par le maître d'ouvrage pour l'implantation d'une piscine (T7) ; mise à profit pour les recherches, elle permit d'observer plusieurs séquences stratigraphiques.

Les structures négatives, telles les fosses, ont été enregistrées mais n'ont pas été fouillées car largement épargnées par le projet de construction.

Les structures

Une couche de remblai de limon noir, d'une épaisseur de 0,80 m à 1 m, couvre toute la parcelle à l'est du mur F5 ; elle contient de la céramique, dont de la faïence bleue, ainsi que le squelette entier d'un chien.

Le mur F2/12, observé dans les tranchées T1 et T2, correspond à un segment du rempart de la ville. Il s'agit d'une maçonnerie d'une largeur de 1,88 m minimum, constituée de moellons en grès calcaire et schiste liés au mortier de chaux de teinte jaune-beige. Le parement est assez soigné du côté intérieur (oriental) ; le parement extérieur (occidental), n'étant pas visible dans la tranchée d'évaluation, se situe vraisemblablement sous la fondation du mur mitoyen moderne, voire au-delà. Contre le parement oriental de F2, plusieurs fosses ont été observées.

À environ 10,70 m à l'est de celui-ci, une autre maçonnerie de moellons en grès (F5) liés au mortier de chaux beige a été dégagée sur une longueur de près de 6,75 m. Elle présente une largeur maximale de 0,95 m et semble s'interrompre sous l'angle du mur de clôture en brique qui le surmonte ; il pourrait s'agir ici d'un changement d'angle dans le mur et non de son extrémité méridionale. Cette maçonnerie est postérieure au mur d'enceinte F2/12. Dans l'espace compris entre ces structures construites, une série de remblais a été repérée.

Enfin, 10,80 m plus à l'est, un mur en moellons de grès calcaire lié au mortier de chaux jaune (F4/10/11), d'une largeur de 0,50 m, était implanté directement dans l'épaisse couche de limon humifère.

Une sculpture énigmatique

Lors des relevés périphériques de la parcelle, une tête sculptée, manifestement récupérée, peinte ou enduite de chaux, a été découverte ; elle était enchâssée dans le mur de briques mitoyen situé au nord-est de la propriété. Extraite pour étude et sauvegarde temporaire, elle sera prochainement restituée à la famille Romeyns, propriétaire.

Grossièrement dégrossi sur cinq faces (22,8 cm de haut. x 14,3 cm de larg. x 17 cm de prof.), le bloc en grès calcaire présente deux côtés légèrement concaves et une